

Quarante ans après son indépendance, la République démocratique du Congo avait accumulé une dette extérieure astronomique impossible à rembourser, qui s'élevait en 2001 à un montant total de 13,6 milliards de dollars, soit l'équivalent de trois fois le produit intérieur brut. Les emprunts contractés durant les années Mobutu (1965-1996), la plupart à des conditions désavantageuses, concernaient des projets de prestige qui se sont avérés peu rentables. En outre, la mauvaise gestion et la corruption ont contribué au pillage du trésor public.

En 2001, après l'assassinat du président Kabila, son fils Joseph lui succède à la tête d'un Congo en proie à l'instabilité politique. D'une superficie égale à celle de l'Europe occidentale, ce pays situé au cœur de l'Afrique dispose de ressources minières importantes ainsi que d'un énorme potentiel agricole. Il obtient rapidement l'aide de la communauté internationale et une première annulation de dette dans le cadre de l'initiative

PPTTE (2003). Dans la période 2000-2008, l'effacement de la dette constitue 85 % de l'aide au développement apportée au Congo. Cependant sept ans s'écoulent encore avant que le pays remplisse toutes les conditions en vue de maîtriser son endettement restant, à hauteur de 3 milliards de dollars (2010).

Si l'étude menée par les services d'évaluation belge et néerlandais conclut que les tout premiers jalons ont été posés sur la voie de la soutenabilité de la dette, la République démocratique du Congo a encore un long chemin à parcourir avant que l'allègement de la dette porte ses fruits en termes de stabilité macroéconomique, de croissance et de réduction de la pauvreté.

Le rapport complet est destiné au lecteur averti. Une version abrégée est faite pour le lecteur non spécialiste.

Publié par:

Ministère des Affaires étrangères
Boîte postale 20061 | 2500 EB La Haye | Pays-Bas
<http://www.minbuza.nl> | <http://diplomatie.belgium.be>
© Ministère des Affaires étrangères | mars 2011

11BUZ284036|F

Projet conjoint de:



Ministère néerlandais des Affaires étrangères



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

Rapport Principal

Table rase – et après ?

Évaluation de l'allègement de la dette en République démocratique du Congo, 2003-2010